

Le Trait d'Union



BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS JUILLET - SEPTEMBRE 2021



Nations Unies au Bénin

La mise en œuvre des projets conjoints

EDITORIAL	3
GROS PLAN	
Le PNUD, Sèmè City et Etrilabs lancent la plateforme de l'écosystème des innovations au Bénin	4
462.000 masques et intrants médicaux d'une valeur de plus de 80.000.000 de francs CFA offert au Ministère de la Santé	6
L'UNICEF et le PAM unissent leurs efforts pour le bien-être des enfants.....	Erreur ! Signet non défini.
VIE DES AGENCES	
84 villages certifiés exempts de mariage d'enfants dans le Nord du Bénin pour faire reculer le phénomène de mariage d'enfants	9
L'OMS offre un important lot d'équipements de prévention des infections d'une valeur totale de 66 millions de francs CFA	10
Moufidath Akadiri se révèle	12
UNFPA s'engage avec une réponse plurisectorielle	14
ONUSIDA appuie l'évaluation genre liée au VIH inédite au Bénin	16
« Prévention de la Malnutrition et de Sécurité alimentaire à Za-Kpota »	18
L'UNICEF soutient les familles déplacées du Burkina au Nord-ouest du Bénin à la suite de la détérioration de la situation sécuritaire dans leur région.....	20
Le PAM apporte une assistance alimentaire aux déplacés burkinabè à Porga	21
ACTUALITE	
Le Collège ouest Africain des Soins Infirmiers et Obstétricaux (COASIO/WACN) organise sa 16 ^{ième} Assemblée Générale biennale à Cotonou au Bénin	22
L'hépatite virale au Bénin: Les Nations Unies au cœur de la lutte	24
ANNONCE	
Le Bénin reçoit 332 280 nouvelles doses de vaccins contre la COVID-19	27

Directeur de publication :

Salvator Niyonzima
Coordonnateur Résident

Coordonnatrices du comité de rédaction :

Margarete Molnar
(Directrice Pays ONUSIDA)
Djanabou Mahondé
(Représentante UNICEF)

Comité de rédaction :

Bureau du
Coordonnateur Résident :
Yézaël Adoukonou

FAO
Maurice Ahounou

OMS
François Agossou
Djifa L. Akomatsri

PNUD
Elsie Assogba
Roger Attemba

UNESCO
Corinne Moussa-
Vignissy

UNFPA
Frankèle Zossoungbo
Nadine Azifan

UNICEF
Marion Desmurger
Hippolyte Djiwan
Reine David-Gnahoui

PAM
Makeba Tchibozo
ONUSIDA
Dr Yasmine Ibrahim

OIM
Omoloto Carine Marel
Hounsinou



Editorial



©UN BENIN
Monsieur Salvator Niyonzima, Coordonnateur Résident
du Système des Nations Unies au Bénin

Les Nations Unies au Bénin et la mise en œuvre des projets conjoints !

Intitulée « Repositionnement du système des Nations Unies pour le développement », cette partie « développement » de la réforme des Nations unies a pour principal objectif de mettre le système en mesure d'accompagner les États membres pour réaliser les objectifs de l'Agenda 2030 pour le développement durable à travers une adaptation de sa structure.

La réforme, qui est dans sa phase opérationnelle depuis janvier 2019, ambitionne la réalisation des projets conjoints, des activités conjointes pour accompagner la partie nationale dans l'atteinte des priorités identifiées.

« La tâche d'éradiquer la pauvreté et d'atteindre les Objectifs de développement durable n'a jamais été aussi difficile, aussi urgente et aussi nécessaire », a déclaré Antonio Guterres lors d'une intervention retransmise par visioconférence, devant le

Conseil économique et social des Nations Unies, dans le contexte de la COVID-19, en 2020. Ce contexte de la pandémie de la COVID-19 est toujours d'actualité et nous devons redoubler d'ardeur pour conduire ensemble les programmes conjoints. C'est d'ailleurs la thématique de ce trimestre « Les Nations Unies au Bénin : la mise en œuvre des projets conjoints. »

Dans ce numéro, vous y trouverez comment les projets conjoints contribuent à atteindre les objectifs de développement durables pour le bien-être des populations.

Les agences des Nations Unies, les divers partenaires techniques, la partie nationale continuent de travailler sur le terrain pour apporter aux enfants, aux femmes, aux hommes, l'accompagnement nécessaire afin que personne ne soit laissée de côté.

Bonne lecture !



Le PNUD, Sèmè City et Etrilabs lancent la plateforme de l'écosystème des innovations au Bénin



© PNUD-Bénin/ : Roger Attemba

Photo des officiels du lancement de la plateforme « Innovations au Bénin »

La plateforme « Innovations au Bénin » a été lancée le 30 septembre 2021 dans les locaux de Sèmè One à Cotonou. Il s'agit d'une plateforme dynamique d'informations et d'interactions avec les acteurs de l'écosystème des innovations au Bénin. Elle est le fruit du partenariat entre l'Agence de Développement de Sèmè City, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) à travers son Laboratoire d'accélération (AcCLab) et EtriLabs.

Placée sous la gouvernance et le leadership du Gouvernement à travers Sèmè City, la plateforme « Innovations au Bénin » permettra de rendre disponible une base des données dynamique des acteurs de l'écosystème de l'innovation au Bénin et mettra l'accent sur leurs innovations en fournissant des informations pertinentes, fiables et intéressantes pour non seulement augmenter la visibilité des innovations, mais aussi aider à la prise de décisions stratégiques.

« Aujourd'hui, c'est la créativité et l'innovation qui font la croissance. L'enjeu économique n'est plus de faire ce que font les autres même mieux, mais de mettre en valeur des produits de l'intelligence humaine. Désormais, c'est notre capacité à créer, à innover, à inventer qui va devenir notre principal critère de compétitivité et notre première source de croissance », a affirmé Monsieur Aouale Mohamed Abchir, Représentant Résident du PNUD dans son allocution.

Pour le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies au Bénin, Monsieur Salvator Niyonzima

« l'innovation est au cœur même des objectifs de développement durable parce qu'elle constitue un accélérateur puissant » et « cette belle initiative traduit la volonté du Gouvernement de susciter et stimuler le génie créatif des béninoises et béninois au service du développement durable ».

« L'une des missions de Sèmè City est de promouvoir l'innovation, mais qu'est-ce qu'une innovation ? Ce concept est difficile à expliquer quelle que soit la langue, et c'est d'autant plus vrai pour nos langues locales. C'est pour cela qu'il est plus simple de montrer des exemples concrets qui permettent de mieux comprendre et cerner les implications d'une innovation et de la rendre accessible à tous. C'est à ce titre que des initiatives comme celle-ci voient le jour et doivent être encouragées ! » Claude Borna, Directrice Générale de Sèmè City.

Le Gouvernement, conscient du rôle crucial de l'innovation pour le développement durable du Bénin, a accordé une place de choix à la promotion de l'innovation dans le Programme d'Action du



Gouvernement, notamment à travers la création de Sèmè City, la Cité Internationale de l'Innovation et du Savoir, ainsi que l'adoption de plusieurs mesures structurelles telles que l'augmentation des dépenses de recherche-développement et des investissements dans l'éducation ; l'opérationnalisation d'un fonds et d'une agence pour la promotion de la « recherche scientifique et l'innovation technologique (RSIT) » et la mise en œuvre du Projet de Développement des Infrastructures des Télécommunications et des TIC (PDI2T) qui devrait permettre d'étendre le réseau en fibre optique à plus de 4000 km au Bénin.

Cependant, la cartographie des acteurs de l'innovation au Bénin révèle que l'environnement de l'entrepreneuriat innovant et de l'innovation sociale au Bénin reste embryonnaire. Les réseaux sont fragmentés et les interactions de qualité font parfois défaut. La plateforme « Innovations au Bénin » a ainsi été réalisée pour permettre à l'écosystème d'être plus transparent, plus visible et par conséquent, plus accessible, et pour encourager les collaborations.

« Cette plateforme et ses différentes fonctionnalités ont été conçues et développées non seulement pour élargir la perspective des acteurs existants, mais

aussi la connaissance générale de l'écosystème, et l'aider à devenir plus inclusif, cohérent et collaboratif », a dit Ayéfèmi F. Oro, Program Manager à Etrilabs.

« Je suis convaincue que cette plateforme constituera un important outil pour l'écosystème béninois de l'innovation et le Gouvernement du Bénin dans le cadre de ses efforts pour la construction de l'émergence économique, la promotion de la prospérité et la réduction de la pauvreté ». Marie Odile Attanasso, Présidente du Conseil d'Administration de Sèmè City. Mme Attanasso a conclu en adressant ses remerciements à tous les Partenaires Techniques et Financiers déjà associés à l'élaboration de la plateforme, ou qui se préparent à le faire, et au PNUD en particulier pour leurs appuis sans cesse renouvelés au Gouvernement pour la recherche du mieux-être des populations.

Il faut noter que des orientations et recommandations ont été formulées pour une amélioration et une meilleure gestion de la plateforme. Pour accéder à la plateforme rendez-vous sur : www.innovationsaubenin.org

Par Roger Attemba (PNUD)



© PNUD-Bénin/ Roger Attemba

Vue partielle des participants à la cérémonie de lancement de la plateforme



Coopération OMS/ République Fédérale d'Allemagne

462.000 masques et intrants médicaux d'une valeur de plus de 80.000.000 de francs CFA offert au Ministère de la Santé



©OMS Bénin

Un lot des cartons de masques et d'intrants offerts au Bénin par l'OMS et la RFA

Dans le cadre de sa coopération technique et financière avec l'OMS, la République Fédérale d'Allemagne (RFA) a fourni son appui au don de 462 000 masques chirurgicaux et d'intrants médicaux au Bénin ainsi qu'un véhicule 4x4. Ce véhicule assurera le transport du personnel et des tests de dépistage rapide de la COVID-19, des différents sites au Laboratoire central basé à Cotonou.

En effet, les cas de la COVID-19 ne cessent d'augmenter en Afrique en général et au Bénin en particulier. Au mois de juin 2021, un million de cas supplémentaires de COVID-19 ont été notifiés sur notre continent tandis qu'au 31 août 2021 au Bénin, 15 932 cas cumulés de la COVID-19 ont été notifiés au Bénin avec 131 décès. Selon le Bureau Régional de l'OMS pour l'Afrique, « ce regain de la maladie survient à un moment où les niveaux de vaccination demeurent très faibles en Afrique, à peine 18 millions soit moins de 2 % de la population africaine, ont effectivement reçu leurs deux doses de vaccins contre la COVID-19 ».

L'OMS a toujours accompagné les actions menées par la RFA dans le secteur de la Santé depuis plusieurs années notamment en ce qui concerne la lutte contre les épidémies. Sur le plan mondial, l'Allemagne a investi 2,1 milliards d'Euros dans le cadre de la plate-forme de la coopération mondiale ACT-A

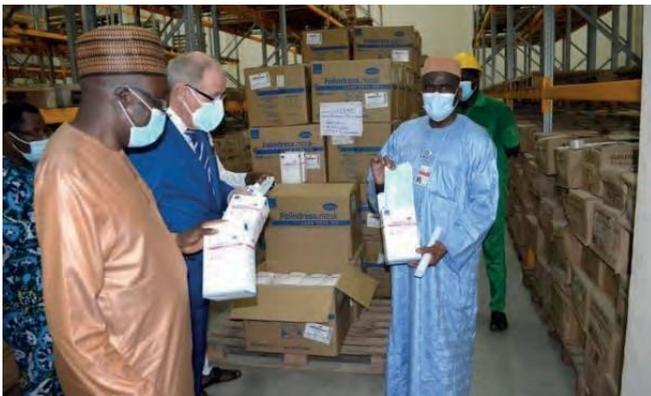
dont 980 millions d'Euros pour la facilité COVAX.

Dans ce cadre, l'Allemagne a apporté un important appui à l'OMS au niveau mondial dont le Bénin a récemment bénéficié de 650 000 Euros pour la gestion de la pandémie du Coronavirus. Au plan national, la RFA à travers la BMZ a investi 48,861 millions d'Euros soit 32 milliards de francs CFA dans les secteurs de la santé et du développement agricole en deux (2) volets essentiels : la lutte contre la propagation du virus dont les actions s'inscrivent notamment dans le cadre du renforcement des capacités du laboratoire national et ses 12 satellites, la mise à disposition d'eau potable, de la promotion des bonnes pratiques d'hygiène et différentes constructions relatives à la distanciation avec l'installation de plus de stands dans les marchés, des bancs dans les salles d'attentes, etc. S'agissant de l'appui au laboratoire des fièvres hémorragiques virales de Cotonou et ses satellites pour un montant de



plus d'1 milliard de francs CFA consacrés aux équipements, à l'achat et à la livraison de réactifs, de tests et d'autres intrants spécifiques. La cérémonie de remise des 462 000 masques s'est déroulée dans le quatrième hangar du siège de la Société Béninoise d'Approvisionnement en Produits de Santé (SOBAPS) sise à Akpakpa en présence de Dr Ali Bah Chabi Imorou, Secrétaire Général du Ministère de la Santé, entouré de Dr Mamoudou Harouna Djingarey, Représentant Résident par intérim de l'OMS au Bénin, de S.E.M. Michael Derus, Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne et de Madame Birgit Jousen, Cheffe de la Coopération.

Au cours de cette cérémonie fort simple, mais empreinte de solennité, S.E.M, l'Ambassadeur Michael Derus a salué l'excellente coopération existante entre les deux pays depuis de longues années et qui se caractérisent par des relations concrètes touchant les domaines de la Santé, de l'Énergie, de l'Eau et du Développement Agricole. Selon le Diplomate allemand, « l'un des points culminants de cette coopération est l'appui qu'apporte l'Allemagne au Bénin pour lutter contre la pandémie du Coronavirus ou la COVID-19 et Berlin entend accompagner le pays dans son effort inlassable pour l'éradiquer.



©OMS Bénin

Dr Mamoudou Harouna Djingarey, Représentant Résident par intérim de l'OMS au Bénin, et S.E.M. Michael Derus, Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne remettant le lot de masques de protection Ministère de la Santé représenté par Dr Ali Bah Chabi Imorou, Secrétaire Général du Ministère de la Santé

Dans ce cadre, le gouvernement allemand a contribué à garantir la qualité du dépistage par test PCR au Bénin, dans une période où les capacités du laboratoire

national sont mises à l'épreuve.

Enfin, dans le cadre de la coopération avec l'hôpital de référence allemand, « la Charité de Berlin », deux (2) experts séjournent à Cotonou depuis le vendredi 03 septembre 2021 pour une semaine en termes d'appui-conseil et puis, une employée béninoise est en formation de deux (2) mois au laboratoire de « la Charité de Berlin », a précisé le diplomate allemand. À son tour, Dr Mamoudou Harouna Djingarey a souligné au nom de l'OMS que « ce nouveau don de masques chirurgicaux vient renforcer davantage, la lutte contre la COVID-19 dans un contexte d'émergence et de la circulation de nouveaux variants du SARS-CoV-2, notamment, le variant Delta. Le Représentant Résident de l'OMS p.i. au Bénin a saisi cette occasion pour inviter les populations à ne pas baisser la garde en continuant d'observer les gestes barrières, tel que recommandé par l'OMS à savoir, le port correct de masque, le lavage systématique des mains et la distanciation physique.

Enfin, au nom du Ministère de la Santé, son Secrétaire Général, Dr Ali Bah Chabi Imorou remercié la RFA et l'OMS pour leur précieux appui qui tombe à pic afin d'accompagner le Bénin dans ses efforts pour vaincre la COVID-19. En apportant cet appui au gouvernement du Bénin, l'Allemagne et l'OMS montrent leur engagement tangible et constant aux côtés du Bénin dans sa croisade contre la pandémie de la COVID-19. En effet, selon lui, « votre appui de ce jour vient à point nommé et va contribuer à la riposte du Bénin contre la troisième vague de la pandémie de la COVID-19, qui se révèle plus virulente avec beaucoup plus de cas graves et de décès, ce qui nous oblige à renforcer nos moyens d'action dans tous les domaines de la riposte. La cérémonie de remise de don de ce matin est une parfaite illustration » a-t-il précisé.

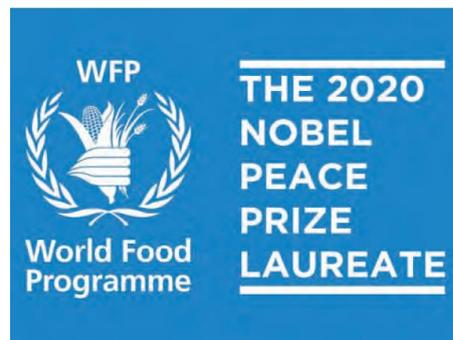
À la veille de cet événement, le Représentant Résident de l'OMS p.i. au Bénin entouré de son Équipe technique a reçu en audience, S.E.M. Michael Derus, Ambassadeur de la RFA près le Bénin et Madame Birgit Jousen, Cheffe de la Coopération allemande. Cette séance de travail a permis aux deux parties de formuler quelques recommandations pour renforcer la coopération entre les deux institutions.

Par Ayaovi AKOMATSRI (OMS)



L'UNICEF et le PAM unissent leurs efforts pour le bien-être des enfants

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Programme alimentaire mondial (PAM) ont signé le 13 août 2021 mémorandum d'entente visant une synergie d'actions à travers les projets et programmes mis en œuvre par les deux agences du Système des Nations Unies au Bénin.



La signature de l'accord a eu lieu dans la salle de conférence de l'UNICEF à Cotonou, sous l'égide des deux Représentants de l'UNICEF et du PAM respectivement Djanabou Mahondé et Guy Mesmin Adoua Oyila.

L'objectif du partenariat entre les deux organisations est « d'assurer plus d'efficacité et d'efficience dans le cadre de leurs programmes réguliers tout comme les interventions en situation d'urgences notamment pour les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition, l'éducation, la santé et l'hygiène scolaire, la protection de l'enfant et la protection sociale, la santé maternelle, infantile et des adolescentes et la résilience » a expliqué Djanabou Mahondé, Représentante de l'UNICEF au Bénin.

En effet, au Bénin, malgré les efforts du Gouvernement et des Partenaires techniques et financiers plusieurs défis restent à relever.

Selon l'Analyse Globale de la Vulnérabilité et de la Sécurité Alimentaire de 2018, 9,6 % de la population du Bénin est en insécurité alimentaire, soit 1,09 million de personnes dont 0,7 % sont en insécurité alimentaire sévère (80,000 personnes). Par ailleurs, l'Enquête Démographique et de Santé (EDS) de 2018 indique que le retard de croissance affecte plus de 32 % des enfants de moins de cinq ans estimés à plus de 600000.

Dans le domaine de l'éducation, l'Annuaire statistique 2019-2021 du Ministère des Enseignements Maternel et Primaire indique que le taux d'achèvement du primaire est de 61,4 % à l'échelle nationale, avec 61,95 % seulement des filles qui terminent le primaire contre 68,81 % des garçons.

Selon le même EDS 2017 – 2018, 33 % des enfants de 5 à 17 ans sont astreints au travail et environ 23 % de ces enfants mènent des travaux dangereux. Pour réussir à relever tous ces défis, « nous devons faire les choses autrement que ce que nous avons l'habitude de faire. Les images d'enfants malnutris que j'ai vues lors des visites de terrain dans certaines communes du pays ne nous honorent pas. C'est quelque chose que nous pouvons ensemble éradiquer. Cela est de notre responsabilité », s'est exprimé Guy Mesmin Adoua Oyila.

Dans le cadre de cet accord signé, les deux parties se sont engagées à mettre un accent particulier sur la collaboration dans les secteurs de la nutrition, de l'éducation, de la protection de l'enfant, la protection sociale, de la résilience et des urgences, autant que possible dans les mêmes zones d'intervention. Pour y arriver, l'UNICEF et le PAM ont défini comme stratégies de conjuguer leurs efforts pour le renforcement des capacités ; le plaidoyer et la mobilisation des ressources ; la conduite d'enquêtes de vulnérabilité et d'études thématiques conjointes ; la mobilisation et l'implication des communautés et des jeunes et l'amélioration de l'efficience dans la mise en œuvre.

En guise de modalités d'exécution, les deux structures ont défini conjointement des résultats à atteindre d'ici décembre 2023 par domaine d'intervention. Sur cette base, elles vont développer un plan d'opérationnalisation et des plans annuels de travail détaillés pour définir les actions à mener et leurs apports respectifs pour l'atteinte des résultats fixés.

Par Hippolyte Djiwan (UNICEF)



84 villages certifiés exempts de mariage d'enfants dans le Nord du Bénin pour faire reculer le phénomène de mariage d'enfants



©UNICEF Benin-2021/ Hippolyte-Djiwan
Villages certifiés

L'UNICEF et le Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance ont procédé le 2 septembre 2021 à la certification de 84 villages exempts de mariage d'enfants, dans les communes de Gogounou, Ségbana, Karimama, Malanville dans le département de l'Alibori et dans la commune Nikki dans le département du Borgou. Cette certification s'inscrit dans le cadre des interventions de lutte contre le mariage d'enfants menées par le Gouvernement avec l'UNICEF et mis en œuvre par l'ONG DEDRAS avec la contribution financière de l'Ambassade des Pays-Bas au Bénin. « Le mariage précoce est une violation des droits fondamentaux des enfants avec des conséquences graves, telles que la déscolarisation, les grossesses à risque, la mortalité maternelle, juvénile et infantile, la maltraitance, les infections sexuellement transmissibles y compris le VIH/ SIDA, » explique Guirlène Frédéric, Cheffe de la Protection des enfants à l'UNICEF au Bénin.

Selon l'Enquête Démographique et de Santé (EDS) 2018, au Bénin, 3 filles sur 10 sont mariées avant 18 ans. Les mêmes sources indiquent que les filles vivant dans le Borgou, la Donga et l'Alibori ont plus de risques d'être mariées avant leur majorité.

« Depuis le démarrage de la campagne CTZ, mise en œuvre par l'ONG DEDRAS avec l'appui technique et financier de l'UNICEF, le mariage des enfants a considérablement reculé dans la commune de Gogounou, » a souligné le maire, Seydou Barry Tidjani. Face à ce tableau et en droite ligne avec la campagne

de l'Union africaine pour éradiquer ce phénomène sur le continent, le Bénin a lancé en juin 2017 la « Campagne Tolérance Zéro » au mariage des enfants (CTZ) afin de mettre fin aux violences contre les enfants au niveau national et dans les départements de l'Alibori et du Borgou en particulier.

« Quoique le Bénin puisse se réjouir des efforts fournis pour faire reculer le phénomène de mariage d'enfants, de nombreux défis restent à relever pour parvenir à zéro mariage d'enfants sur le territoire national » a fait savoir Grâce Carine Kouton, Directrice de la Famille, de l'Enfance et de l'Adolescence au Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance.

Selon le Coordonnateur national de l'ONG DEDRAS, Jean Kpetere, « la certification des villages est le fruit des engagements des leaders, des membres de communautés, des comités villageois qui ont demandé beaucoup d'efforts en termes de remise en cause des normes sociales ». Grâce au travail des acteurs de protection de l'enfant et leur engagement, 750 leaders de 152 villages se sont opposés et ont pu combattre les violences faites aux enfants, dont le mariage des enfants, dans les communes de Gogounou, Ségbana, Karimama, Malanville et Nikki.

Plus de 7 665 parents et 4 483 adolescents et jeunes ont également été informés et engagés à mobiliser leurs pairs en faveur d'une meilleure veille communautaire contre les violences faites aux enfants.

Le projet CTZ, bien qu'étant exécuté par DEDRAS, a mobilisé par ailleurs les membres du comité de pilotage du projet, présidé par les Directeurs Départementaux des Affaires Sociales et de la Microfinance du Borgou et de l'Alibori, les autorités locales, les Centres de Promotion Sociale, les acteurs de la santé, de la justice et de la sécurité, les administrations scolaires, les leaders religieux et traditionnels, les enseignants, les groupements de femmes et de jeunes, les adolescents et jeunes engagés.

Par Hippolyte Djiwan (UNICEF)



Journée Internationale de la Sécurité des patients au Bénin
L'OMS offre un important lot d'équipements de prévention des infections d'une
valeur totale de 66 millions de francs CFA



©OMS Bénin

Dr Mamoudou Harouna Djingarey (OMS), remettant un lot symbolique de blouses au Dr Ali Imorou Bah Chabi (SGM-S)

La Journée Internationale de la sécurité de patients fut instituée par l'Assemblée Mondiale de la Santé en 2019 par la Résolution WHA 72.6 intitulée « Action mondiale pour la sécurité des patients »

Cette journée est célébrée le 17 septembre de chaque année. Les objectifs de la journée sont de : mieux faire comprendre la question de la sécurité des patients à l'échelle mondiale, renforcer la participation du grand public à la sécurité des soins de santé, et encourager l'action mondiale pour prévenir et réduire les préjudices évitables dans les soins de santé.

Chaque année, un nouveau thème est choisi pour mettre en lumière, un domaine prioritaire de la sécurité des patients dans lequel, des mesures sont nécessaires pour réduire les préjudices évitables dans les soins de santé et atteindre la couverture sanitaire universelle.

Le thème de cette année est : « Soins maternels et néonataux sans risques ». La commémoration étant

cyclique, c'est le Centre Hospitalier Départemental Zou/Collines (CHD-ZC) situé à Abomey au centre du Bénin qui a abrité les manifestations officielles présidées par le Secrétaire Général du Ministère de la Santé, Dr Ali Imorou Bah Chabi. Il était entouré de : Dr Mamoudou Harouna Djingarey, Représentant Résident de l'OMS par intérim, Dr Evariste Tokplonou, Directeur Départemental de la Santé du Zou (DDS-Z), Dr Ange Dossou, Directeur National des Établissements Hospitaliers (DNEH), M. Darius Gounfle, Directeur du CHD-ZC, le Représentant du Maire de Bohicon et de plusieurs autres autorités locales.

En accueillant ses hôtes au nom de tout le personnel, le SGM a remercié le Chef de l'État à travers son Ministre de la Santé pour avoir retenu le CHD-ZC pour abriter la cérémonie de lancement officiel de l'édition 2021 de la Journée Internationale de la Sécurité des Patients (JISP). Le Directeur du CHD-ZC a mis l'accent sur le sens que revêt la remise d'un important lot de consommables médicaux composé



de 350 tabliers, 250 blouses, 24.000 masques chirurgicaux, 600 gels hydroalcooliques et 400 flacons de savon liquide pour le CHD-ZC.

« La maternité du CHD-ZC, a-t-il souligné, mène une politique de gestion de risque afin de d'anticiper et/ou de minimiser les événements indésirables pouvant survenir aux patientes, à leur entourage, aux visiteurs et aux professionnels de la santé », a-t-il terminé. C'est dire, selon lui, que les consommables médicaux offerts par l'OMS et remis par le Secrétaire Général du Ministère de la Santé, viennent à point nommé et seront utilisés à bon escient.

Au total, sur le plan national, il s'agit de 23.00 blouses, 34.00 tabliers, 206.000 masques, 5.850 flacons de gels hydroalcooliques et de 4.100 flacons de savon liquide qui ont été remis au Ministre de la Santé et sont destinés à tous les agents de santé des maternités des Centres Hospitaliers nationaux, départementaux et des prestataires des Centres de Traitement des Epidémies (CTE) de toute l'étendue du territoire national. La même cérémonie s'est déroulée presque simultanément dans l'ensemble des 5 autres anciens Départements du pays.

Intervenant à son tour, le Représentant Résident de l'OMS par intérim a apporté le soutien et la reconnaissance de Dr Matshidiso Rebecca Moeti, Directrice Régionale de l'Organisation Mondiale de la Santé pour l'Afrique au Gouvernement du Bénin à l'occasion de la commémoration de cette 3^e édition de la JISP. Selon Dr Mamoudou Harouna Djingarey, le thème de cette année : « Soins maternels et néonataux sans risques » est pertinent à maints égards. Ce thème, a-t-il précisé « est d'autant plus pertinent que le niveau des indicateurs de mortalité maternelle et néonatale est toujours élevé dans la Région africaine.

Au Bénin, le ratio de mortalité maternelle est de 391 décès pour 100 000 naissances vivantes et le taux de mortalité néonatale est de 30 décès pour 1 000 naissances vivantes selon l'Enquête Démographique

et de Santé 2017 - 2018. Nombre de ces décès pourraient être évités, a poursuivi le Représentant Résident par intérim de l'OMS, en veillant à ce que les patients se sentent en sécurité, respectés et que leurs besoins soient entendus et pris en compte, et en dotant les agents de santé du savoir, des compétences et des outils nécessaires pour prendre des mesures qui sauvent des vies ».

En procédant au lancement officiel des manifestations marquant la 3^e édition de la Journée Internationale de la Sécurité des Patients (JISP), le Secrétaire Général du Ministère de la Santé (SGM/S) a transmis aux Autorités et au Personnel du CHD-ZC, les fraternelles salutations du Pr Benjamin Hounkpatin, Ministre de la Santé, que les impératifs de derniers moments ont empêché de participer à la présente cérémonie.

En effet, a indiqué, Dr Ali Imorou Bah Chabi, « cette 3^e édition intervient à un moment crucial où notre pays est frappé par une 3^e vague de l'épidémie de la COVID-19 avec une recrudescence des cas graves et des décès. Dans les stratégies pour faire face à cette épidémie, a expliqué, Dr Ali Imorou Bah Chabi, le Gouvernement du Bénin met un point d'honneur sur la protection des agents de santé, gage de la sécurité des patients. En effet, si les agents de santé sont exposés, ils seront contaminés et du fait de leur contact étroit avec les patients, ceux-ci seront aussi contaminés. C'est pourquoi, les dispositions sont prises pour assurer une disponibilité permanente des équipements de protection individuelle dans les structures sanitaires et pour rendre disponible, des vaccins », fin de citation. À la fin de cette cérémonie, le Représentant Résident par intérim a remis un lot symbolique de blouses au Secrétaire Général du Ministère de la Santé qui à son tour, l'a remis au DDS-Z pour qu'enfin, ces blouses soient remises dans les mains du D-CHD-ZC pour parvenir aux destinataires. Les délégations du Ministère de la Santé, de l'OMS et du CHD-ZC ont visité les services de Néonatalogie, de Pédiatrie et la Maternité.

Par Ayaovi AKOMATSRI (OMS)



U-Reporter

Moufidath Akadiri se révèle



© UNICEF Benin/2021/ Reine David Gnahoui
Moufidath Akadiri

Moufidath Akadiri est étudiante à l'Université de Kétou en 1^{re} année de Master en agronomie, spécialité production végétale et animale. Dynamique et très engagée, Moufidath raconte : « Je suis scout et j'ai été retenue pour faire la sensibilisation sur le projet U-Report. Depuis quatre mois, je suis donc sur le terrain pour faire connaître l'importance de U-Report, une plateforme qui permet aux jeunes de s'exprimer, de s'informer et de s'engager dans sa communauté. J'interviens dans la commune de Kétou où j'aide les jeunes à s'inscrire sur la plateforme ».

Moufidath est très motivée malgré les difficultés rencontrées lors des interventions sur le terrain. Ces difficultés précise-t-elle « sont relatives à inscription de certains membres de la communauté qui sont analphabètes. Ils ne savent ni lire ni écrire. Par conséquent, ils ne comprennent pas l'importance de s'inscrire sur cette plateforme. Cependant, ceux qui acceptent et arrivent à s'inscrire ont accès gratuitement à des informations sur ce qui se passe dans leur environnement ».

Moufidath sensibilise, incite, galvanise et pousse les jeunes à s'inscrire en leur démontrant les bienfaits de la plateforme. Selon elle, « Cet espace virtuel aide les jeunes à s'informer et à vérifier les informations qui circulent sur les réseaux sociaux. Il y a beaucoup de jeunes qui n'aiment pas s'afficher et préfèrent rester dans l'ombre. La plateforme est donc idéale pour eux et je les encourage à s'inscrire » explique la jeune U-reporter.

En tant que U-reporter, Moufidath souligne, « J'apprends beaucoup à travers la plateforme U-Report. Par exemple, je ne connaissais pas bien la ville de Kétou. Mais grâce aux U-Actions, c'est-à-dire les activités que nous menons, j'ai découvert quelques localités. Par ailleurs, être U-REPORT m'a permis de rencontrer d'autres jeunes, de créer des contacts entre nous et de montrer notre engagement ».

Malgré quelques obstacles liés au manque de moyens financiers, Moufidath est déterminée à



poursuivre avec ses camarades scouts les U-Actions car, indique-t-elle « nous gagnons beaucoup du point de vue de renforcement de nos connaissances et capacités, même si ce sont nos maigres ressources que nous mobilisons pour atteindre nos résultats ». D'ailleurs conclut-elle, « cela montre que nous pouvons faire de grandes choses avec de petits

moyens. Merci à l'UNICEF qui m'a accordé l'opportunité ainsi qu'à mes camarades jeunes d'être des U-reporters ».

Aujourd'hui, la plateforme U-Report regroupe plus de 9000 U-reporters.

Par Reine David-Gnahoui (UNICEF)

QUELQUES U-ACTIONS DES U-REPORTERS

SALUBRITÉ À LA PLAGE DONA D'AKPAKPA

Le 1^{er} août, jour de la fête nationale du Bénin, les U-Reporters d'Abomey-Calavi et de Cotonou ont fait une U-action conjointe à la plage Dona d'Akpa. Objectif : débarrasser la plage de ses déchets, notamment plastiques. Les promoteurs de cet espace de détente ont beaucoup apprécié cette initiative. Les U-Reporters ont aussi saisi l'opportunité pour sensibiliser et enregistrer plusieurs jeunes.

DON DE L'INDEPENDANCE A KÉTOU

Les U-Reporters de Kétou ont organisé une U-Action le 1^{er} août, jour de la célébration de l'indépendance du Bénin. Ils ont fabriqué du savon liquide qu'ils ont ensuite distribué à trois structures : le dispensaire de l'arrondissement de Kétou-centre, l'hôpital Saint-Pierre de Kétou et l'orphelinat des filles de Kétou.

RENCONTRE AVEC L'HUMORISTE BENINOIS JOJO LE COMEDIEN

La Représentante d'UNICEF Bénin, avec l'équipe de U-Report, a eu une rencontre avec l'humoriste Jojo le comédien qui a plus de 800 mille abonnés sur sa chaîne YouTube et plus d'un million de fans sur sa page Facebook Nondroas TV. La délégation de l'influenceur s'est inscrite sur la Plateforme U-Report Bénin à la suite de la demande formulée par la Représentante UNICEF Bénin.

SHOOTING A LA PLACE DES MARTYRS ET A L'UAC

Shooting avec les U-Reporters de Cotonou et d'Abomey-Calavi respectivement à la Place des Martyrs et au « jardin U » de l'Université d'Abomey-Calavi, dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la Jeunesse. Puis, tout le long du mois d'août des photos personnalisées de U-Reporters ont été diffusées sur les réseaux sociaux avec des messages d'engagement à l'endroit de leurs pairs et des gouvernants.

LA JIJ CELEBRÉE A PARAKOU AVEC L'UNFPA

L'équipe des U-Reporters était aux côtés de l'UNFPA pour la célébration de la journée internationale de la jeunesse à Parakou. Il y avait deux activités. La marche continue pour la Génération Egalité. Il s'agit de deux rencontres entre les jeunes et le Préfet du Borgou et le Maire de Parakou pour renforcer le plaidoyer des filles en faveur de l'égalité des sexes au Bénin. La seconde était une causerie-débat avec une centaine de jeunes et U-Reporters de Parakou sur les opportunités qu'offre le numérique. À cette occasion les résultats du sondage sur les thématiques que les jeunes souhaiteraient aborder ainsi que la fréquence des sondages ont été publiés. La SSRAJ, l'emploi et l'entrepreneuriat sont les sujets les plus demandés.

U-REPORT ET LES SCOUTS DE SAVALOU

La section Zou-Collines du Scoutisme Béninois a organisé du 11 au 17 août un camp pour les adolescents et jeunes auquel ont pris part les U-Reporters qui ont animé une causerie-débat sur U-Report et l'engagement citoyen des jeunes.

U-REPORT FACE AUX JEUNES DE COTONOU ET CALAVI

Du 21 au 22 août, l'équipe U-Report a été invitée par deux organisations pour parler de U-Report Bénin et l'engagement des jeunes. Il s'agit des Jeunes Filles Actrices de Développement (JFAD) à l'occasion de leur échange Girl's Talk ; et du comité des jeunes de l'EPF de Zogbadjè, en marge de leur causerie-débat sur la Communication non violente.

Par Fawaz Aya (UNICEF)



Pour le droit à une identité et des actes d'état civil pour toutes et tous

UNFPA s'engage avec une réponse plurisectorielle



© DR

« Je m'appelle Bana ; le jour où ma mère allait me confier à une « tantie » en ville pour apprendre un métier, elle m'a dit que je suis née à la maison de même que mes deux frères et sœurs. Notre papa n'a pas pu faire nos papiers de naissance parce qu'il est décédé deux mois après la naissance de mon frère. La tantie m'a mise en apprentissage pour être coiffeuse. La patronne demande mon papier de naissance pour préparer la remise de diplôme, mais je réponds que je n'ai pas de papier...

Le cas de Bana n'est pas isolé, bon nombre de béninoises comme elles sont sans document d'état civil et donc sans identité.

Des réalités qui interpellent

Le non-enregistrement de tous les faits d'état civil est une violation des droits humains. Il a pour conséquence une absence d'identité pour les personnes. Selon les résultats du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH4) de 2013, la proportion des personnes possédant un acte de naissance au Bénin est de 64,7 % en 2013. Cette proportion est encore très faible dans certaines communes du Bénin telles que Pèrèrè dans le département du Borgou (39,20 %), Sô-Ava dans l'Atlantique (49,7 %). A Za-Kpota dans le Département du Zou où cette proportion est de 57,3 % en 2013. Le taux de retrait des actes de naissances

à Pèrèrè est de 37 % contre 69 % à Parakou en 2017. Au Bénin, les taux d'enregistrement des mariages et des décès sont très faibles. A Pèrèrè les taux d'enregistrement des mariages et des décès sont respectivement de 12 % et 3,6 %. Ces résultats ont poussé les acteurs à investir davantage dans le renforcement de leur système d'enregistrement et de statistiques de l'état civil (CRVS).

Pour mieux cerner ces défis, l'UNFPA a commandité une étude sur le fonctionnement du système d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques vitales. Cette étude a révélé que le cadre juridique et organisationnel existe mais n'est pas adapté aux réalités locales. Il y a une nécessité d'une part, de renforcer le programme d'information, d'éducation et de communication sur l'enregistrement des faits d'état civil à l'endroit des populations et d'autre part, d'outiller les acteurs à la



base pour une meilleure internalisation et utilisation des textes et lois sur l'état civil. Il a été également noté que la production et la publication des statistiques vitales devront être plus fiables.

Dans le souci d'approfondir les réflexions, l'UNFPA a appuyé la réalisation d'une étude multi-pays sur les normes sociales à l'origine du sous enregistrement des naissances, des mariages et des décès; les pays concernés par ladite étude sont le Bénin, Congo, Burkina Faso, Sénégal, Maroc et Jordanie en adoptant un modèle conceptuel élaboré par le CRDI qui décompose les déterminants structurels de l'enregistrement des faits d'état civil aux niveaux de l'individu, du ménage/famille et de la société. De cette étude, il ressort les perceptions sociales ci-après : une opinion dominante parmi les femmes rurales selon lesquelles elles sont principalement responsables de l'enregistrement des naissances de leurs enfants, les détails administratifs mis en œuvre par la mère, la prééminence des mariages coutumiers et religieux sur le mariage à l'état civil, l'enregistrement des décès est considéré comme une formalité qui attire inutilement l'attention sur un événement triste.

« La déclaration pour l'acte de naissance est l'affaire de la mère ; ce sont eux qui ont accouché et qui gardent l'enfant. Ce sont donc eux qui doivent continuer ce processus », a dit une jeune femme de 25 ans, cultivatrice, qui a participé au Focus group à Pèrèrè.

L'UNFPA accompagne la modernisation de l'enregistrement des faits d'état civil

Depuis 2019, le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) apporte son appui pour la modernisation du CRVS au Bénin à travers le projet ConVERGE (connecter l'enregistrement des événements vitaux et l'égalité de genre) financé par le Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI) au Canada.

L'état des lieux du CRVS au Bénin a été renforcé avec la réalisation de deux études à savoir l'évaluation du fonctionnement du CRVS des communes de Parakou, Pèrèrè, Za-Kpota et Sô-Ava et de la capacité

de production des Statistiques vitales par l'INSAE, l'analyse des normes sociales liées au sous enregistrement des naissances, mariages et décès dans les communes de Parakou, Pèrèrè, Za-Kpota et Sô-Ava et l'élaboration du rapport 2018 - 2019 sur les statistiques de l'état civil de 10 communes du Bénin.

Des perspectives qui appellent des efforts concertés

Les défis majeurs liés à l'amélioration de l'état civil sont : la mise en place d'un système intégré d'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques désagrégées par sexe et par âge qui prend en compte les mariages et les décès ; le développement de partenariats institutionnels essentiels autour de l'état civil, le renforcement de la mobilisation des ressources nécessaires pour l'état civil et la production régulière des statistiques vitales.

Les prochaines actions au regard des réformes et de l'engagement de l'UNFPA visent à consolider les actions engagées et s'articulent autour de :

- La promotion de l'enregistrement des faits d'état civil afin de réduire les inégalités ;
- Le renforcement des actions de modernisation du système d'enregistrement des faits d'état civil par la digitalisation et le renforcement du système d'enregistrement des faits d'état civil avec la prise en compte des mariages et des décès ;
- La coordination et la gestion des statistiques de l'état civil par la production et la publication régulières des statistiques vitales pour mesurer les progrès, réduire les décès maternels et les inégalités.

Par Frankel Zossoungbo (UNFPA)



ONUSIDA APPUIE L'ÉVALUATION GENRE LIÉE AU VIH INÉDITE AU BÉNIN



© ONUSIDA
Ouverture Atelier Validation Genre et VIH

Les inégalités de genre sous-tendent la stigmatisation, la discrimination et la criminalisation liées au VIH qui accroissent la vulnérabilité des populations à contracter le VIH puis à décéder de maladies liées à cette pandémie. L'ONUSIDA dans sa nouvelle stratégie 2021-2026 envisage de mettre fin au VIH/Sida en mettant fin aux inégalités et l'un des résultats escomptés est qu'à l'horizon 2025, « moins de 10 % des femmes, des filles, des personnes vivant avec le VIH et des populations clés subiront des inégalités fondées sur le sexe et toutes les formes de violence sexiste ».

C'est ainsi que l'ONUSIDA a répondu favorablement à la requête du CNLS- TP et de la Cellule Cœur d'Espoir du Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance (MASM) visant à conduire cette étude inédite au Bénin, basée sur l'outil standard d'évaluation genre mis au point par l'ONUSIDA. Démarré avec la soumission des protocoles de l'étude au laboratoire de recherches en santé mis en place par le CNLS-TP, ce processus a été marqué par :

- l'obtention de l'avis éthique le 27 avril 2021;
- l'atelier inaugural lancé par Madame la Ministre des Affaires sociales et de la

Microfinance à la salle de conférence des tours administratives le 11 mai 2021 avec les différentes parties prenantes travaillant sur les questions de VIH et de genre au Bénin ;

- l'atelier de pré-validation tenu à Bohicon du 07 au 08 juillet 2021 qui a regroupé les cadres techniques du Ministère ainsi que quelques Organisations de la Société Civile et PTFs ;
- et un atelier de validation et de plaidoyer organisé à l'INFOSEC de Cotonou le 22 juillet 2021.

Lancé par la Directrice de cabinet du MASM aux



côtés de la Directrice pays de l'ONUSIDA avec la participation de Madame l'Ambassadrice des Pays Bas, du Directeur de Plan International Bénin, des staff techniques des agences du SNU telles que le PNUD, l'Unicef, ce dernier atelier a été pour l'équipe de consultants l'occasion de livrer le fruit de cette étude et proposer un plan de plaidoyer.

De l'analyse de la revue documentaire, enrichie par les entretiens avec les parties prenantes, il ressort essentiellement ce qui suit :

- Les normes sexospécifiques et culturelles contribuent à : (i) un accès inéquitable des femmes aux connaissances et aux compétences qui pourraient renforcer les bons comportements en matière de santé et de VIH/sida ; (ii) l'adoption par les hommes des comportements à haut risque tels que le multi partenariat, le monnayage des relations sexuelles, l'alcoolisme et la toxicomanie ; (iii) la tolérance et la non-dénonciation des violences domestiques sans recours aux services habilités.
- La réticence de certaines femmes enceintes à faire le test de dépistage VIH par peur des conséquences néfastes (répudiation, abandon, etc.) pour elles une fois qu'elles sont séropositives.
- Les travailleuses de sexe n'ont pas toujours le contrôle sur l'usage du préservatif, subissent des violences de la part de l'environnement hostile à la pratique, y compris la police et en cas de détention, ne sont pas en mesure d'accéder à la thérapie antirétrovirale ou de la poursuivre pendant leur période de privation de liberté si elles

sont séropositives.

- Les hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes (HSH), une fois identifiés comme tels font l'objet de stigmatisation sociale et la plupart d'entre eux optent pour vivre dans la clandestinité, ce qui entrave leur intégration dans les services de soins.
- L'identification des lacunes dans les connaissances des filles Utilisatrices de Drogues Injectables (UDI), ce qui entrave leur accès aux services de soins par crainte de stigmatisation / discrimination publique ou par auto-stigmatisation.
- Les violences basées sur le genre apparaissent comme l'une des causes de la propagation du VIH, et expliquent en partie la tendance à la féminisation de l'infection à VIH.
- Malgré l'existence du Système Unique de Suivi et Évaluation (SUSE), il a été mentionné que des lacunes existent quant à son fonctionnement effectif. Aussi, la coordination des actions faites dans le pays dans le domaine du Genre présente encore beaucoup d'insuffisances qu'il va falloir corriger.

Au regard de tous ces constats, des recommandations appropriées ont été formulées et des stratégies et d'actions pour la prise en compte du genre dans les activités de réponse nationale au VIH ont été proposées.

Par Yasmine Ibrahim (ONUSIDA)



« Prévention de la Malnutrition et de Sécurité alimentaire à Za-Kpota »

Un projet FAO qui vise à améliorer la situation nutritionnelle et la sécurité alimentaire des ménages vulnérables



©FAO BENIN

La FAO améliore la situation nutritionnelle et la sécurité alimentaire des ménages vulnérables dans dix (10) villages de la commune de Za-kpotoa. Il s'agit des villages de Za-Hla, Ganhoua, Mlinkpin-Guingni, Togadji, Lokoli, Sohouno, Yohouè, Dètèkpa, Za-Kékéré et Za-Zounmè, tous bénéficiaires du Projet TCP/BEN/3705. Les ménages ont reçu des kits de production végétale, à raison de 1500 kg de semences certifiées de maïs, 300 boîtes de semence de tomate de 100g chacune ; 30 tonnes de NPK et d'urée ; 2400 plants de manguier ; 600 plants de moringa, des boutures de manioc à haut rendement ; des kits d'élevage constitués de 900 poules et 300 coqs tous vaccinés plus 3 tonnes de provende de volaille. Il est aussi prévu des actions de renforcement des capacités en matière d'éducation nutritionnelle pour le changement comportemental et social, de production vivrière et maraîchère et de gestion durable des terres.

Le Bénin fait partie des pays dans lesquels plusieurs problèmes nutritionnels cohabitent. Selon les résultats de l'enquête démographique et de santé réalisée en 2017 - 2018, l'anémie touche 72 % des enfants de moins de 5 ans, environ un tiers des enfants (32 %) souffrent d'un retard de croissance dont 11% de forme sévère, 5% sont émaciés et 17% présentent une insuffisance pondérale (INSAE, 2018). Le niveau de malnutrition chronique est considéré comme élevé et est révélateur d'une situation d'insécurité alimentaire (OMS, 1995 ; FAO, 2010). Quant aux femmes en âge de procréer (15-49 ans), 58 % sont anémiées et 26 % présentent une surcharge pondérale ou sont obèses.

Au niveau local, la commune de Za-kpota située dans

le département du Zou, est l'une des communes où la malnutrition sous toutes ses formes est un problème important et récurrent au sein de la population notamment dans les villages les plus enclavés. Selon les résultats provisoires de l'enquête de référence du Projet Multisectoriel de l'Alimentation, de la Santé et de la Nutrition réalisée par le Conseil de l'Alimentation et de la Nutrition (CAN, 2018), environ 15 % des nouveau-nés dans la commune présentent un faible poids à leur naissance. Le retard de croissance touche plus d'un enfant de moins de 5 ans sur trois (36,56 %) et un peu moins de la moitié des enfants (44,63 %) souffrent d'anémie. Environ 19 % des femmes en âge de procréer sont en surpoids ou obèses et 5 % souffrent de maigreur. L'anémie quant à elle, touche 62 % des femmes



enceintes (CAN, 2018).

En décembre 2020, l'étude de référence conduite par la FAO dans les 10 villages a montré que la prévalence de la malnutrition chronique (retard de croissance) globale chez les enfants de 6 à 59 mois est de 43 % avec 14,7 % sous sa forme sévère.

Parmi ces enfants, 8,6 % souffrent de la malnutrition aiguë et 25 % de l'insuffisance pondérale. Les proportions de mères en sécurité alimentaire varient de 8,3 à 53,8 % dans les dix villages. La stratégie d'adaptation la plus couramment adoptée en cas de pénurie alimentaire a été de diminuer le nombre de repas consommés par jour (90 %), suivie de la stratégie qui consiste à recourir à des aliments moins chers et moins appréciés (88 %). En ce qui concerne la qualité de l'alimentation des enfants de moins de cinq ans, il a été noté que l'allaitement est une pratique généralisée dans les dix villages. Plus de la moitié des enfants de 0 à 23 mois a reçu le lait maternel dans la première heure suivant la naissance dans les dix villages. Dans l'ensemble des dix villages, seulement 16 % des enfants de 6 à 23 mois, 22 % des enfants entre 24 et 59 mois et 27 % des femmes allaitantes ou enceintes ont atteint la diversité alimentaire minimum la veille de la collecte. Le poisson représente l'aliment source de protéine le plus consommé par les enfants.

Cérémonie de remise des acquisitions aux bénéficiaires du projet

Par ce geste, « vous nous apprenez à pêcher au lieu de nous donner du poisson », a dit l'une des femmes bénéficiaires. Dr Jean Adanguidi, représentant le Représentant de la FAO Bénin, Monsieur Sukati Mphumuzi, a laissé entendre que le choix d'intervenir

dans Za-Kpota est motivé par le fait que la commune fait partie des trois zones de convergence des Nations Unies au Bénin, que sont notamment les communes de Karimama et Malanville au nord et de Za-Kpota au sud. Financé par la FAO, le projet vise à améliorer la situation nutritionnelle et la sécurité alimentaire des ménages.

Le Bénin va jouer pleinement sa partition dans la lutte contre la malnutrition

Monsieur Innocent Togla, Secrétaire Général Adjoint, représentant le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), a souligné, à l'occasion de cette Cérémonie de remise des acquisitions aux bénéficiaires du projet, que le Bénin va jouer pleinement sa partition dans la lutte contre la malnutrition. Le MAEP s'est engagé à rendre l'agriculture sensible à la nutrition, conformément au Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole (PSDSA 2017-2025) à travers l'axe stratégique 3 intitulé « Renforcement de la résilience face aux changements climatiques et amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables ». Il a ensuite remercié la FAO pour ses appuis techniques et financiers à travers ce Projet.

La cérémonie, a connu la participation des autorités locales. Monsieur Hospice Hononta, Premier Adjoint au Maire de Za-Kpota a dit ses remerciements à l'endroit, du Directeur général de la FAO pour les efforts qu'il fournit pour faire reculer la pauvreté des populations des villes et campagnes, notamment à Za-Kpota. Il a salué les efforts déployés dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Par Maurice Ahounou (FAO)



©FAO BENIN



L'UNICEF soutient les familles déplacées du Burkina au Nord-ouest du Bénin à la suite de la détérioration de la situation sécuritaire dans leur région



©UNICEF Benin-2021/ Soumaila-Fafoumi

185 déplacés, dont 107 enfants et 39 femmes, venant du Burkina Faso ont fui leur pays au début du mois de juillet 2021, à la suite de la détérioration de la situation sécuritaire dans leur région. Installés depuis peu à Porga, ville frontalière dans le département de l'Atacora au Nord-ouest du Bénin, ils ont pu recevoir du matériel de couchage, d'hygiène, des kits scolaires et des médicaments de la part de l'UNICEF après avoir reçu des aides de premier secours de la part des autorités locales.

Le 17 juillet 2021, une délégation composée de l'UNICEF, du Maire de Matéri, de la Préfecture de l'Atacora, de la Direction Départementale de la Santé et de Plan International Bénin, avait pu se rendre sur place pour rencontrer les familles et enfants déplacés et leur remettre les dons en main propre. Le porte-parole des déplacés et une femme ont exprimé leur reconnaissance à l'endroit des partenaires du Gouvernement du Bénin : « Depuis notre arrivée au Bénin, nous avons été bien accueillis, nous sommes très contents et nous vous disons grand merci » ont-ils souligné avant de plaider pour que les autorités leur allouent des terres à cultiver afin de reprendre une vie normale.

D'une valeur de 11 millions de francs CFA, les lots étaient composés de nattes, serviettes, seaux en plastique, cartons de savon, balais, couvertures, sacs d'écoliers, fournitures scolaires, chaussures et

de jeux pour les enfants.

S'adressant aux familles, Bertin Danvide, Chef du Bureau de l'UNICEF à Parakou, a salué leur courage et a déclaré : « Je vous invite à prendre soin de vous-mêmes, et particulièrement des enfants, qui ont besoin de votre protection ». Il a précisé que ces dons étaient une contribution servant à appuyer les autorités départementales et communales dans leur soutien aux communautés déplacées.

Représentant le Préfet de l'Atacora, Mouhamed Cissé Bawa, Chargé de Mission, a fait savoir que « le Gouvernement prend des dispositions pour sécuriser et protéger la vie des réfugiés. Nous avons l'obligation de protéger des vies d'où qu'elles viennent. C'est un devoir humain et c'est en cela que l'acte de l'UNICEF est très important », a-t-il souligné.

Le maire de Matéri, Robert Kassa, a salué l'engagement des autorités et de ses partenaires en commentant : « Des promesses, nous sommes à la réalité, nous ne pouvons que dire merci ». Cette action de l'UNICEF fait suite à la descente de terrain de Plan International qui avait recensé les différents besoins des communautés afin de mobiliser les partenaires et organismes internationaux présents au Bénin.

La commune de Matéri fait l'objet d'une attention particulière du gouvernement et de l'UNICEF. Avec l'appui du Gouvernement du Japon, le Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance et l'UNICEF ont initié en juin 2021 un projet qui vise à « renforcer les compétences de vie des jeunes et favoriser leur réinsertion socio-économique pour promouvoir la paix et la cohésion sociale dans l'Atacora », face au risque sécuritaire provenant des pays voisins. Au total 139 679 personnes, dont 28 125 enfants et jeunes, sont ciblés par le projet.

Par Marion Desmuger (UNICEF)



Le PAM apporte une assistance alimentaire aux déplacés burkinabè à Porga



©PAM Bénin

Le Gouvernement Béninois, à travers une délégation conduite par le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique, a apporté le 05 août 2021, une assistance aux déplacés et demandeurs d'asile burkinabè installés à Porga, ville située dans le Nord-Ouest du Bénin. Il s'agit notamment des communautés affectées par la crise sécuritaire dans quelques villages situés à la frontière entre le Bénin et le Burkina Faso. Dans cette action, le Gouvernement a eu à ses côtés le Système des Nations Unies (SNU) au Bénin à travers le Programme Alimentaire Mondial (PAM).

En tant que Leader de la thématique « Gestion des crises et catastrophes » au sein du SNU, le PAM a accompagné le Gouvernement Béninois à travers un don de vivres composé des sacs de maïs et du niébé, des cartons d'huile et du sel. De plus, des dispositifs de lavage des mains (DLM) avec les

accessoires tels que des savons, des rouleaux de papier essuie-tout, des sacs-poubelles, des cache-nez et des flacons de gel hydroalcoolique ont été offerts aux victimes afin de favoriser une meilleure réponse aux mesures de protection contre la COVID-19.

Ce fut l'occasion pour le Représentant Résident du PAM au Bénin, Guy Adoua, de réaffirmer une fois encore la disponibilité du SNU à conduire avec succès toutes les actions humanitaires et de développement pour le bien-être des populations vulnérables « Ce geste n'est qu'une action parmi tant d'autres afin de renforcer la capacité d'adaptation des populations affectées. »

Pour sa part, le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique a rassuré les déplacés de la décision du Gouvernement à veiller sur leur sécurité. « Nous partageons vos douleurs. Le Bénin veille sur vous et donnera le maximum pour rendre votre séjour heureux », a affirmé Alassane Seïdou.

En juin dernier, le PAM était dans les communes de Malanville et Karimama pour une distribution générale de vivres aux ménages très pauvres affectés par le double choc des inondations de 2020 et de la pandémie de la COVID-19. L'un de ses objectifs étant « d'aider les pays à atteindre l'Objectif de Développement Durable (ODD 2) relatifs à la « Faim Zéro » à l'horizon 2030 en assurant une assistance alimentaire et nutritionnelle ».

Par Makeba Tchibozo (PAM)



Le Collège ouest Africain des Soins Infirmiers et Obstétricaux (COASIO/WACN) organise sa 16ième Assemblée Générale biennale à Cotonou au Bénin



©OMS Bénin
Une vue globale des autorités installées à la tribune officielle

Le Bénin accueille pour la deuxième fois, cette réunion sous régionale à caractère international dont l'objectif principal est d'améliorer la qualité de la prise en charge des populations pour une couverture sanitaire universelle en Afrique de l'Ouest. Le Collège Ouest Africain des Soins Infirmiers et Obstétricaux (WACN) est une agence spécialisée de l'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS) dont la vocation est d'assurer la promotion des soins infirmiers et obstétricaux dans l'espace de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Dans le cadre de cette rencontre, trois cents (300) participants se sont inscrits dont une cinquantaine était présente dans la salle en respect strict des mesures barrières en vigueur dont l'une des nouveautés a été l'entrée subordonnée à la présentation du carnet de vaccination contre la COVID-19. Le Bénin est le seul pays francophone à avoir adhéré au WACN aux côtés de cinq (5) pays anglophones et la réunion de Cotonou a vu l'adhésion de cinq (5) autres pays francophones. Le thème sous lequel, les travaux de Cotonou sont placés est : « Infirmiers et Sage-femmes : piliers de la couverture sanitaire universelle dans la sous-région ouest africaine ».

Les participants/tes travailleront sur plusieurs autres sous-thèmes découlant du thème principal à savoir :

les maladies non transmissibles (MNT) et qualité de vie ; la gestion intégrée des MNT avec l'approche WHOPEN de l'OMS, les innovations : l'enjeu pour l'avenir de la pratique des soins infirmiers et obstétricaux, la santé sexuelle des adolescents : le rôle des Infirmières et des sage-femmes dans l'éducation d'une génération consciencieuse ; le cancer, la menace pour la femme d'aujourd'hui : le traitement des cancers de l'ovaire et du sein etc. La cérémonie d'ouverture officielle des travaux a été placée sous le patronage du Professeur Benjamin Hounkpatin, Ministre de la Santé, représentant le Chef de l'Etat entouré du Dr Mamoudou Harouna Djingarey, Représentant Résident par intérim de l'OMS et des Présidentes WACN du Bénin et du Nigéria.

Les représentants/tes de plusieurs organisations et associations professionnelles sœurs venus des pays de la sous-région tels que le Nigéria et le Mali ont apporté leur soutien à la 16^{ième} assemblée générale du WACN.

A son tour, Madame Amélie SONON, Présidente du WACN du pays hôte, le Bénin, s'est déclarée « heureuse d'avoir accueilli pour une deuxième fois, cette grande réunion sous-régionale dont la mission est d'améliorer la qualité de la prise en charge des populations pour une couverture sanitaire universelle en Afrique de l'Ouest ». Elle a remercié le Gouvernement du Bénin et son Chef, le Président Patrice Talon qui, selon elle, s'est pleinement impliqué dans l'organisation et la tenue effective de la réunion de Cotonou.

Au nom de la Directrice Régionale de l'OMS pour l'Afrique, Dr Matshidiso Rebecca Moeti, Dr Mamoudou Harouna Djingarey, Représentant Résident p.i. de l'OMS au Bénin a salué le rôle déterminant des Infirmiers et des Sage-femmes dans la prise en charge des soins de la population en général et dans le cadre particulier de la riposte à la pandémie du Coronavirus ou COVID-19.

En effet, a-t-il poursuivi : « Le Collège Ouest Africain des Soins Infirmiers et Obstétricaux a été créé pour contribuer à atteindre les niveaux les plus élevés possibles des normes de la qualité des soins pour une meilleure santé de nos différentes communautés de la sous-région ». Dr M.H. Djingarey a souligné « l'importance et la nécessité d'une analyse approfondie et solide des principaux problèmes

auxquels sont confrontés les professions de sage-femme et d'infirmier par vous-mêmes, les différents spécialistes et acteurs de terrain que vous êtes, pour une définition des orientations les plus contributives en termes d'accélération des progrès vers l'atteinte des ODD. Nul doute que vous consacrerez tout le temps nécessaire à des discussions de qualité selon l'agenda de vos travaux afin d'aboutir à des conclusions fructueuses » a-t-il conclu.

Enfin, au nom du Chef de l'Etat, le Professeur Benjamin Hounkpatin, Ministre de la Santé a procédé à l'ouverture officielle des travaux. « Votre participation à cette assemblée générale, a-t-il souligné, est un motif de fierté pour l'ensemble des hommes et des femmes, des vaillantes sage-femmes et dévoués infirmiers/infirmières qui chaque jour dans nos pays, sont en première ligne du combat pour la santé des femmes et des enfants en particulier ».

Il a salué les efforts ardues et inlassables que fournissent au quotidien, les Infirmiers/ières et sages-femmes pour assurer une prise en charge de qualité des malades en général et de ceux et celles atteints de la COVID-19 dans les six Etats membres de la WACN et au Bénin en particulier. Selon le Ministre de la Santé, « nous gagnerons ensemble le combat contre la COVID-19. Nos systèmes de santé en sortiront certes éprouvés mais renforcés à jamais et prêts à assurer la sécurité sanitaire de nos populations ». Les travaux de la 16^{ième} assemblée générale de la WACN se sont achevés le 10 septembre 2021.

Par Ayaovi AKOMATSRI (OMS)



©OMS Bénin

Une photo de famille après la cérémonie d'ouverture officielle



L'hépatite virale au Bénin

Les Nations Unies au cœur de la lutte



© Dr. Pierre Fachehoun

Boniface (nom d'emprunt), père de six enfants et aide-soignant à l'hôpital Saint Jean de Dieu de Tanguiéta, dans le nord-ouest du Bénin, à environ 600 Km de Cotonou, a fait la pénible expérience de l'hépatite virale, une inflammation du foie causée par un virus et qui peut être mortelle.

Au cours d'un don de sang de routine, il a appris qu'il était porteur du virus de l'hépatite C. Il ne présentait aucun symptôme, d'où sa surprise à l'annonce de son statut sérologique. « J'étais affolé, paniqué, surpris à l'annonce de ce résultat. Je suis resté silencieux. J'avais peur », se souvient-il.

Relativement peu connues du grand public, les hépatites virales constituent un véritable problème de santé publique au Bénin, comme dans de nombreux autres pays. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), il existe cinq types d'hépatites virales : A, B, C, D et E. Toutefois, les types B et C sont considérés comme les plus dangereux. Au Bénin, ces deux types d'hépatite virale réunissent autant, voire plus que le VIH/SIDA ou le paludisme, une situation due essentiellement au manqué d'information de la population.

« C'est une maladie très grave. J'ai vu des gens qui en souffraient mourir. Pour ma part, je ne sais pas comment je l'ai contractée », se demande Boniface aujourd'hui encore.

Comme Boniface, beaucoup de gens ignorent les gestes et les situations à risque qui conduisent à la transmission des hépatites virales. Selon les données de l'Agence nationale de transfusion sanguine (ANTS), environ 1,4 million de béninois(es) sont atteint(e)s de l'hépatite A, B, ou C, ce qui signifie qu'un(e) citoyen(ne) sur sept vit avec la maladie sans le savoir.

Mis à part l'hépatite B, dont le grand public sait généralement qu'elle peut se transmettre lors d'un rapport sexuel non protégé, les modes de transmission des autres types sont relativement mal connus.

« Les voies de transmission diffèrent selon le type de virus », explique le Dr. Euloge Houndonoubo, hépato-gastro-entérologue à l'hôpital Saint-Jean de Dieu de Tanguiéta. « Pour les deux virus les plus préoccupants, les virus B et C, qui sont susceptibles de conduire à des maladies chroniques ou à des complications, on peut citer les risques importants de transmission verticale de la mère à l'enfant ; la



transmission horizontale qui peut être intrafamiliale ou se faire au sein d'une collectivité via des contacts étroits entre personnes présentant des lésions cutanées ; la transmission lors de rapports sexuels non protégés - c'est pourquoi on parle d'infection sexuellement transmissible (IST) ; ou encore la transmission horizontale par voie sanguine, surtout en milieu hospitalier, lors de la réalisation d'actes médicaux (transfusion, chirurgie, séances d'hémodialyse, acupuncture, soins dentaires), ou via des effractions cutanées causées par la réalisation d'actes non médicaux (tatouages, piercings, circoncisions non médicalisées, scarifications, etc.)».

Une maladie encore taboue

« J'avais peur que mes amis et mes parents, qui ne connaissent rien à cette maladie, me fuient. Je ne voulais pas souffrir de discrimination et vivre dans la honte. J'ai décidé d'en informer uniquement ma femme, qui avait été testée négative », confie-t-il.

Boniface a dû subir de longs mois de traitement. Dix ans après, il se considère comme chanceux d'avoir bénéficié d'un traitement efficace qui a stabilisé sa charge virale. Malheureusement, beaucoup n'ont pas la même chance que lui de recouvrer la santé.

Une maladie silencieuse et un véritable problème de santé publique

L'hépatite est une maladie qui ne provoque généralement pas de symptôme. Elle peut donc évoluer silencieusement avant qu'un diagnostic ne soit posé. De plus, la crainte et les tabous associés à cette maladie débouchent souvent sur un déni qui, lui aussi, peut entraîner un diagnostic tardif et l'évolution de l'inflammation vers une maladie plus grave comme le cancer du foie.

Jacques (nom d'emprunt), médiateur sur le VIH pour une ONG, connaît cette situation : en l'espace de deux ans, il a perdu deux membres de sa famille à cause d'une l'hépatite virale. Les faits remontent à cinq années en arrière.

« C'était en 2016. Face à l'état de santé complètement dégradé de mon frère aîné, j'ai pris la

décision de l'emmener à l'hôpital pour des analyses. L'examen a révélé une double hépatite : il avait les virus B et C. Les symptômes qu'il avait était un ventre ballonné, des yeux jaunes et des douleurs. Aucune prise en charge n'était possible à Tanguéta faute d'hépatologue. Nous avons donc dû parcourir 60 km pour nous rendre à Porga, la commune voisine. Malheureusement, il était déjà trop tard et mon frère est décédé quelques jours plus tard, après être allé dans plusieurs hôpitaux et chez plusieurs thérapeutes traditionnels ». À la mort de son grand frère, qui était âgé de 59 ans, Jacques a enduré une double peine : il a dû à la fois traverser un deuil et prendre en charge 19 enfants : les 12 enfants de son frère et ses propres sept enfants. Comme si le coup n'était pas assez dur, deux ans plus tard, il a perdu sa petite sœur, qui souffrait elle aussi de l'hépatite C. Jacques se souvient douloureusement, meurtri par la cruauté des épreuves qu'il a traversées : « J'ai traversé non seulement des moments difficiles en perdant deux membres importants de ma famille, mais j'ai dû également faire face à des difficultés financières ». En effet, l'hépatite virale est une maladie qui entraîne non seulement des deuils, mais qui représente aussi un poids socio-économique très important pour beaucoup de familles.

Diagnostics tardifs et coûts de traitement prohibitifs

« Faute de diagnostic précoce, le traitement des hépatites virales peut se révéler extrêmement coûteux, surtout dans la phase avancée d'une cirrhose ou d'un cancer du foie », signale le Dr. Houndonougbo, qui évoque les problèmes financiers que les familles rencontrent lorsqu'elles doivent supporter le coût d'un traitement contre l'hépatite.

« Un jour, en consultation, j'ai prescrit à un patient atteint de l'hépatite C des antiviraux. Lorsque je l'ai informé qu'il devait en acheter trois boîtes, dont chacune coûtait 175.000 Francs CFA, soit 135 dollars environ, il s'est écrié : « Le salaire que je gagne en trois mois ne suffit même pas pour acheter une boîte ! ». J'ai vraiment été très affecté ce jour-là », raconte le Dr Houndonougbo.



Les progrès considérables réalisés au Bénin avec l'appui de l'ONU

Malgré les défis importants qui subsistent, des progrès considérables ont été accomplis au Bénin, notamment en matière de prise en charge des patients. À l'heure actuelle, les médicaments utilisés contre l'hépatite B ne permettent pas de guérir les patients, mais visent à stopper la répllication virale afin de réduire le risque de survenue d'une cirrhose ou d'un cancer du foie. Il existe toutefois un vaccin très efficace pour prévenir l'hépatite B.

Au Bénin, les hépatites sont considérées comme des maladies prioritaires et prises en compte dans le Plan national de développement sanitaire 2018-2022. Elles comptent, en outre, parmi les maladies suivies par le Conseil national de lutte contre le VIH/Sida, la tuberculose, le paludisme, les hépatites, les infections sexuellement transmissibles et les épidémies (CNLS-TP).

« L'accompagnement de l'ONU dans la lutte contre les hépatites est multidimensionnel : nous contribuons au développement d'une approche intégrée pour prévenir et combattre ces infections à travers l'élaboration de documents normatifs et le renforcement des capacités des agents de santé », précise le Dr Télesphore Hounsou, Conseiller en charge de la lutte contre le sida, la tuberculose, les hépatites et le paludisme au Bureau de la représentation de l'OMS au Bénin.

Poursuivre les efforts engagés dans le monde entier en vue d'éliminer l'hépatite d'ici à 2030

Par manque d'information, une proportion importante de la population ignore les situations à risque qui peuvent conduire à contracter le virus de l'hépatite. De même, par peur de la stigmatisation et de la discrimination, beaucoup de béninois(es) ne font pas diagnostiquer des symptômes qui s'avèrent parfois révélateurs d'une hépatite virale malheureusement trop avancée pour pouvoir être traitée.

Pourtant, insiste le Dr. Houndonougbo : « Les hépatites virales sont des maladies évitables, traitables et, dans le cas de l'hépatite C, guérissables ».

Cette année, la Journée mondiale contre l'hépatite, qui met l'accent sur le thème « L'hépatite ne peut plus attendre », offre l'occasion à l'ONU et aux gouvernements de sensibiliser les communautés à la menace que constituent les hépatites et de promouvoir les mesures à prendre pour les combattre. Rappelons qu'une personne meurt toutes les 30 secondes d'une hépatite virale dans le monde, une situation susceptible d'empirer du fait de la crise de la COVID-19. Il est urgent d'accélérer les investissements dans la prévention et la prise en charge de l'hépatite si l'on veut éliminer cette maladie d'ici à 2030.

**Par Ayaovi AKOMATSRI (OMS)/
Yézaël ADOUKONOU (BCR)**



Le Bénin reçoit 332 280 nouvelles doses de vaccins contre la COVID-19



© ONU Bénin/ Yézaël Adoukonou

La réception des doses de vaccins Pfizer, don du gouvernement des États-Unis à travers le mécanisme COVAX, vient diversifier la gamme de vaccins disponibles au Bénin pour intensifier les efforts du gouvernement pour protéger la population contre la COVID-19

À travers le mécanisme COVAX, le Bénin a réceptionné 332 280 doses de vaccin Pfizer, don du gouvernement des États-Unis. Les doses de vaccins ont été réceptionnées à l'aéroport international Cardinal Bernadin Gantin par le Ministre de la Santé Prof. Benjamin Hounkpatin, l'Ambassadeur des États-Unis, Mme Patricia Mahoney et les organisations membres du mécanisme COVAX, à savoir la Représentante de l'UNICEF et le Représentant Résident p.i. de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Dans son allocution, le Ministre de la Santé Prof. Benjamin Hounkpatin a rappelé que les sites de vaccination sont ouverts dans toutes les communes et des équipes mobiles ont été déployées pour sillonner tous les arrondissements afin de rendre accessible la vaccination contre la COVID-19 à tous ceux qui le désirent. « Malgré les efforts consentis, l'adhésion souhaitée de la population est restée en

deçà des attentes du Gouvernement. Mon département ministériel s'évertue au quotidien à offrir les services de vaccination, rapprocher les services des utilisateurs et élargir la gamme des vaccins disponibles sur le territoire. C'est dans ce cadre que s'inscrit la présente cérémonie de réception officielle du premier lot de vaccin Pfizer mise à la disposition du Bénin par les États-Unis d'Amérique à travers le mécanisme COVAX », a-t-il indiqué. Le Ministre s'est adressé au public en précisant que, face à la pandémie de COVID-19, la prévention par la vaccination reste et demeure la porte de sortie la plus sûre.

L'Ambassadeur des États-Unis au Bénin, Patricia Mahoney, a déclaré : « Nous continuerons à soutenir les efforts du Bénin pour lutter contre cette maladie avec ce deuxième don et par d'autres interventions ». Les 332 280 doses de vaccin Pfizer réceptionnées sont le fruit de l'engagement de l'administration

Biden-Harris à partager les vaccins des États-Unis avec le monde.

Après avoir salué le leadership du gouvernement américain dans la lutte contre la pandémie, le Représentant Résident p.i de l’OMS, Dr Mamoudou Harouna Djingarey, a indiqué que « selon une récente étude du Comité consultatif mondial pour la sécurité des vaccins, le vaccin Pfizer BioNTech contre la COVID-19 a une efficacité de 95 % contre l’infection symptomatique par le SARS-CoV-2 et présente également des résultats encourageants contre les nouveaux variants ».

Le Représentant Résident p.i de l’OMS, a également invité la population à respecter scrupuleusement les mesures adoptées par le Gouvernement notamment : l’interdiction des rassemblements de plus de 50 personnes, la suspension des événements et manifestations à caractère culturel, festif, sportif et religieux, l’imposition d’un pass sanitaire pour les compétitions sportives et la suspension de la participation de tout agent de l’Administration publique ou employé du secteur privé non vacciné contre la COVID-19 aux réunions de travail sur le territoire national.

La Représentante de l’UNICEF, Djanabou Mahondé, a rappelé l’importance de la vaccination contre la COVID-19 dans un contexte marqué par la rentrée scolaire, période durant laquelle le risque de transmission du virus augmente. « J’encourage toutes les personnes cibles, en particulier le

personnel enseignant et les jeunes, à se faire vacciner pour se protéger et protéger les autres. Tant que nous ferons face à cette pandémie, l’accès aux services de base pour protéger, nourrir, soigner et éduquer sera compromis. Il est donc de notre devoir à toutes et tous de prendre les actions nécessaires pour assurer un meilleur avenir à nos enfants, en commençant par la vaccination », a-t-elle commenté.

Au total, 819 480 doses de vaccins ont été livrées au Bénin à travers l’initiative COVAX depuis Mars 2021. Pour assurer la chaîne du froid et l’administration des vaccins Pfizer, une cargaison de 391 575 seringues, cinq congélateurs, cinq régulateurs de voltage et 30 gants cryo ont été réceptionnés, en renforcement du mécanisme de chaîne de froid existant au niveau national. Le vaccin Pfizer est administré en deux doses à intervalle de 28 jours. Une plateforme en ligne sera rendue disponible prochainement pour permettre au public souhaitant recevoir ce vaccin de s’enregistrer et obtenir un rendez-vous pour la vaccination.

Le mécanisme COVAX est le système mis en place pour assurer un accès équitable aux vaccins dans le monde. COVAX est co-dirigé par l’Alliance Gavi, la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies (CEPI), et l’OMS – en partenariat avec l’UNICEF, les fabricants de vaccins des pays développés et en développement, la Banque mondiale, et d’autres.

Par OMS Bénin/Unicef Bénin/ Ambassade des États-Unis au Bénin/ Ministère de la Santé





NATIONS UNIES BENIN



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé
Bénin



Organisation internationale pour les migrations (OIM)
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations



ONUSIDA



«Assurer les droits reproductifs pour tous»



THE 2020
NOBEL
PEACE
PRIZE
LAUREATE



ONU-HABITAT



UNHCR
The UN Refugee Agency

unicef



IFAD



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



PNUE



UPU
UNIVERSAL
POSTAL
UNION



NATIONS UNIES
DROITS DE L'HOMME
HAUT-COMMISSARIAT



VOLONTAIRES
ONU



UNDSS

Bureau du Coordonnateur Résident
des Nations Unies au Bénin
Zone Résidentielle, Lot 111
BP. 506, Cotonou - Bénin
Tél. +229 21 31 30 45
E-mail : rcs-onubeninregistry@un.org
Site web : <http://benin.un.org>
<https://www.facebook.com/snubenin>
<https://twitter.com/UNBenin>